



Date bon cadeau expirée après refus de rendez vous

Par **Jo Nathan**, le **18/02/2018** à **22:15**

Bonsoir,

Ayant reçu un bon cadeau avec une date de validité d'une année, je décide de contacter l'institut concerné la veille de la date limite afin de prendre rendez-vous et pouvoir utiliser ce fameux bon.

L'institut en question me répond qu'il est impossible de me recevoir le lendemain et que mon bon sera donc perdu.

Je leur propose donc, si ils ne sont pas dans la capacité de me recevoir, de venir chercher des produits afin de pallier à la somme prépayé sur le cheque cadeau, et la on me répond que ce n'est pas possible non plus.

Les aléas de la vie font que je n'ai pas réussi à utiliser ce bon plus tôt, mais je ne comprend pas leur refus à vouloir l'utiliser d'une manière ou d'une autre dans le temps impartie, en sachant qu'aucune condition d'utilisation n'y figure mise à part la date de validité.

Pouvez-vous m'éclairer sur une éventuelle procédure à réaliser afin de pouvoir récupérer la somme qu'ils ont pourtant encaissé?